



LA GOUTELLE

MARCHES PUBLICS DE MAITRISE D'OEUVRE

**MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE
MISE AUX NORMES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF DU BOURG DE LA GOUTELLE**

N° de marché

--	--	--	--	--	--	--	--

Acte d'Engagement

Pouvoir Adjudicateur

Commune de La Goutelle
Adresse : Place de la Mairie - 63230 La Goutelle
Téléphone : 04 73 87 70 86

Objet du marché

Marché de maîtrise d'œuvre – Mise aux normes du système d'assainissement collectif du Bourg de La Goutelle

Procédure de passation et forme de marché

Marché public de maîtrise d'œuvre en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Personne habilitée à donner des renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

M. le Maire de la Commune de La Goutelle

Ordonnateur

M. le Maire de la Commune de La Goutelle

Comptable public assignataire des paiements

Madame le trésorier payeur de Pontaurmur

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	4
<u>ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX</u>	5
<u>ARTICLE 3 : DELAIS</u>	6
<u>ARTICLE 4: PAIEMENT</u>	7
<u>ARTICLE 5 : NOMENCLATURE(S)</u>	7
<u>ANNEXE N° 1A : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES</u>	10
<u>ANNEXE N° 1B : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES</u>	11
<u>ANNEXE N° 2 : RELATIVE A LA DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE</u>	12

Article premier : Contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article «pièces contractuelles» du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG-Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations ;

<input type="checkbox"/> Le signataire (Candidat individuel), M Agissant en qualité de
<input type="checkbox"/> m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ; Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Adresse électronique
Numéro de téléphone Télécopie
Numéro de SIRET Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire
<input type="checkbox"/> engage la société sur la base de son offre ; Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Adresse électronique
Numéro de téléphone Télécopie
Numéro de SIRET Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

<input type="checkbox"/> Le mandataire (Candidat groupé), M Agissant en qualité de
désigné mandataire : <input type="checkbox"/> du groupement solidaire <input type="checkbox"/> solidaire du groupement conjoint <input type="checkbox"/> non solidaire du groupement conjoint
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Adresse électronique
Numéro de téléphone Télécopie
Numéro de SIRET Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire
S'engage, au nom des membres du groupement ¹ , sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ L'annexe relative à la désignation des co-traitants est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire. Elle est recommandée dans le cas d'un groupement conjoint.

Article 2 : Offre de prix

L'enveloppe financière des travaux est fixée par le Maître d'ouvrage à 700 000 € H.T.

L'offre est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo fixé au C.C.A.P.

Elle résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération et comprend les éléments de mission de maîtrise d'œuvre définis au C.C.A.P, conformément au C.C.T.P.

Le candidat propose un forfait de rémunération pour l'étude préliminaire, le dossier de déclaration de rejet et un taux de rémunération pour la mission de maîtrise d'œuvre basé sur un montant de travaux prévisionnel indiqué ci-dessus.

ETUDE PRELIMINAIRE	
Montant	€ HT

AVP, PRO, ACT, VISA, DET ET AOR	
Coût prévisionnel provisoire des travaux (C ₁)	700 000 € HT
Taux de rémunération (t ₁)	%
Montant (C₁x t₁)	€ HT

DOSSIER LOI SUR L'EAU	
Montant	€ HT

Montant Provisoire Total Hors Taxes	€ HT
TVA (20%)	€
Montant Provisoire Total Toutes Taxes Comprises	€ TTC
Soit en toutes lettres	

L'ensemble de ces éléments de missions est décrit précisément dans le C.C.T.P.

La part attribuée à chaque cotraitant est dans les annexes 1a et 1b au présent acte d'engagement.

Le forfait de rémunération est rendu définitif selon les dispositions prévues au C.C.A.P.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'il leur sera nécessaire de faire une répartition de leur rémunération entre le programme « réseaux » et le programme « station d'épuration », notamment dans le cadre de l'établissement des dossiers de demande de subvention (1 dossier pour chaque programme à déposer au Conseil départemental du Puy-de-Dôme et à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne).

L'établissement des dossiers de consultation et l'encadrement des prestataires spécialisés (SPS, études géotechniques, levé topographique) ainsi que l'assistance au montage des dossiers de demande de subvention auprès des partenaires financiers sont compris dans le chiffrage des missions de maîtrise d'œuvre.

La consistance des travaux impose l'élaboration de 2 AVP, 2 PRO, 2 DCE et le suivi de plusieurs chantiers (réseaux et station) qui pourront ou pas être concomitants.

Aucune variante n'est autorisée.

Article 3 : Délais

Les délais d'exécution, exprimés en nombre de mois ou de jours calendaires, sont les suivants :

Pour la station d'épuration

<i>Code</i>	<i>Délai</i>	<i>Point de départ du délai</i>
EP	1 mois	OS de démarrage
AVP	2 mois	OS établi après validation de la solution retenue par le maître d'ouvrage
PRO	2 mois	Validation de l'AVP par le maître d'ouvrage
ACT	3 mois	Réception du récépissé de déclaration délivré par la préfecture
VISA	1 mois	Date de remise des documents par l'entreprise
DET	6 mois	Fin de la période de préparation
AOR	3 mois	Date de fin des travaux
DLE	4 mois	OS spécifique

La mission d'AOR comprend les périodes de mise en service et d'observation de l'unité de traitement.

La mission d'établissement du DLE pourra être réalisée en parallèle des missions AVP/PRO. Le délai comprend la période d'instruction de la DDT – Service Police de l'Eau et les corrections éventuelles.

L'achèvement de la mission de maîtrise d'œuvre sera effectif après la levée de la dernière réserve de la Garantie de Parfait Achèvement.

Pour les travaux réseaux

<i>Code</i>	<i>Délai</i>	<i>Point de départ du délai</i>
AVP	1.5 mois	OS de démarrage
PRO	2 mois	Validation de l'AVP par le maître d'ouvrage
ACT	2 mois	Accord du maître d'ouvrage
VISA	15 jours	Date de remise des documents par l'entreprise
DET	4 mois	Fin de la période de préparation
AOR	1 mois	Date de fin des travaux

Remarque importante : les différentes missions seront phasées sur plusieurs exercices dans le but de respecter au mieux les finances de la Commune.

La mission de maîtrise d'œuvre commencera en novembre 2018.

Article 4: Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après selon les répartitions jointes en annexes 1a et 1b :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

Article 5 : Nomenclature(s)

Sans objet

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions de soumissionner découlant de l'article 45 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

La signature de l'acte d'engagement vaut acceptation sans modification des pièces suivantes :

- Le cahier des clauses administratives particulières
- Le cahier des clauses techniques particulières et ses annexes

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
marché*

**Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en
date du**

A

Le

Elle est complétée par les annexes suivantes² :

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;
- Autres annexes (A préciser) :

NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A le³

Signature

En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception):

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché)

² Cocher la case correspondante

³ Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES⁴

Certificat de cessibilité établi en date du à

OU

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :
.....
.....

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) :
.....
.....

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :
.....
.....

4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :
.....
.....
et devant être exécutée par

en qualité de : membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le⁵
Signature

⁴ Cochez la case qui correspond à votre choix , soit certification de cessibilité soit copie délivrée en unique exemplaire

⁵ Date et signature originales

ANNEXE N° 1a : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES

OBJET : Mise aux normes du système d'assainissement du bourg de La Goutelle

Forfait de rémunération : Euros H.T.

Taux de rémunération : %

Coût prévisionnel des travaux : 700 000,00 Euros H.T.

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

<i>Eléments de mission</i>	<i>Total sur honoraire %</i>	<i>Total global H.T.</i>	<i>Répartition par cotraitant</i>				
			<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>
EP	
DLE	
AVP	
PRO	
ACT
VISA
DET
AOR
TOTAL	100, 00 %

Signatures et cachets des cotraitants

ANNEXE N° 1b : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES

OBJET : Mise aux normes du système d'assainissement du Bourg de La Goutelle

<i>Désignation de l'entreprise</i>	<i>Prestations concernées</i>	<i>Montant H.T.</i>	<i>Taux T.V.A.</i>	<i>Montant T.T.C.</i>
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	<i>Totaux</i>			

Signatures et cachets des cotraitants

ANNEXE N° 2 : Relative à la déclaration de sous-traitance
--

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d'accords-cadres pour présenter un sous-traitant.

Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.

A – Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)	DC4
--	------------

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Commune de La Goutelle

Adresse : Place de la Mairie - 63230 La Goutelle

Téléphone : 04 73 87 70 86

Télécopie : 09 70 06 54 91

secretariat@lagoutelle.fr

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

M. le Maire de La Goutelle

(coordonnées ci-dessus)

B – Objet du marché public ou de l'accord-cadre	DC4
--	------------

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation. En cas d'allotissement, préciser également l'intitulé de la consultation.)

Marché de maîtrise d'œuvre – Mise aux normes de la station d'épuration du bourg de La Goutelle

C - Objet de la déclaration du sous-traitant	DC4
---	------------

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

(Cocher la case correspondante.)

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre	DC4
---	------------

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

E - Identification du sous-traitant	DC4
--	------------

- Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

- Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

- Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article 135 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

F - Nature et prix des prestations sous-traitées	DC4
---	------------

- **Nature des prestations sous-traitées :**

- Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :
 - a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :
 - Taux de la TVA :
 - Montant maximum HT :
 - Montant maximum TTC :

 - b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :
 - Taux de la TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)
 - Montant maximum hors TVA :

- **Modalités de variation des prix :**

G - Conditions de paiement	DC4
-----------------------------------	------------

- **Compte à créditer :**
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

- **Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :**

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

H - Capacités du sous-traitant

DC4

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste de références pour des projets similaires, au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'année et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant
--

DC4

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis à l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L.

653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;
- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu de lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

i) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public	DC4
--	------------

(Cocher les cases correspondantes.)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 136 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, en produisant en annexe du présent document :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 127 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant	DC4
--	------------

A..... le.....
Le sous-traitant

A..... le.....
Le candidat ou le titulaire

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A..... le.....

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :

L - Notification de l'acte spécial au titulaire	DC4
--	------------

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A....., le.....